

**Intitulé de l'ingénieur : Gestion Écosystémique des Pêches (GEP)**

**Semestre : 5**

**Intitulé de l'UE : découverte**

**Intitulé de la matière : Droit de la mer et législation**

**Volume horaire : 45H00**

**Crédits : 1**

**Coefficients : 1**

**Objectifs de l'enseignement :**

Avoir des connaissances générales sur le Droit de la Mer et la législation régissant le secteur de la pêche.

**Connaissances préalables recommandées :**

- Aucun prérequis

**Contenu de la matière :**

<b>Cours</b>	<b>Chapitre I : Généralités et notions de base</b>
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Droit</li><li>2. Droit international</li><li>3. Droit international public</li><li>4. Droit international privé</li><li>5. Outils du droit international :<ol style="list-style-type: none"><li>5.1. Traité</li><li>5.2. Convention</li><li>5.3. Déclaration</li><li>5.4. Accord</li><li>5.5. Coutumes</li><li>5.6. Autres outils</li></ol></li><li>6. Domaine publique maritime</li><li>7. Législation</li></ol>
	<b>Chapitre II : Droit de la mer</b>
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Historique du Droit de la Mer<ol style="list-style-type: none"><li>1.1. Convention de Genève (1958)</li><li>1.2. Convention des Nations Unies sur le Droit de le Mer (1982)</li></ol></li><li>2. Les espaces maritimes<ol style="list-style-type: none"><li>2.1. Ligne de base</li><li>2.2. Les eaux intérieures</li><li>2.3. La mer territoriale</li><li>2.4. La zone contiguë</li><li>2.5. La zone économique exclusive</li><li>2.6. Le plateau continental</li><li>2.7. La haute mer</li><li>2.8. Les îles</li><li>2.9. Les détroits</li><li>2.10. Les mers semi-fermées</li></ol></li></ol>

- 2.11. Les détroits
- 2.12. Etats archipels

### **Chapitre III : Législation nationale**

1. Espaces maritimes en Algérie
  - 1.1. Ligne de base : décret n° 84-181 du 4 août 1984
  - 1.2. Mer territoriale : décret n° 63-403 du 12 octobre 1963
  - 1.3. Zone contigüe : décret présidentiel n° 04-344 du 6 novembre 2004
  - 1.4. ZEE : décret présidentiel n° 18-96 du 20 mars 2018
  - 1.5. Chevauchement de la ZEE algérienne avec les espaces maritimes internationaux
  - 1.6. Nouveaux textes relatifs aux espaces maritimes en Algérie (le cas échéant)
2. Organisation de l'activité de pêche
  - 2.1. Décret exécutif n° 20-266 du 22 septembre 2020 fixant les tailles minimales marchandes des ressources biologiques
  - 2.2. Arrêté du 29 avril 2020 fixant les limitations d'utilisation des chaluts pélagiques, semi-pélagiques et de fond dans le temps et dans l'espace
  - 2.3. Arrêté du 31 décembre 2020 instituant des quotas de pêche au thon rouge pour les navires battant pavillon national exerçant dans les eaux sous juridiction nationale et fixant les modalités de leur répartition et de leur mise en œuvre
  - 2.4. Arrêté du 4 avril 2021 instituant des quotas de pêche au thon rouge pour les navires battant pavillon national exerçant dans les eaux sous juridiction nationale et fixant les modalités de leur répartition et de leur mise en œuvre
  - 2.5. Loi n°15-08 du 2 avril 2015 relative à la pêche et à l'aquaculture
  - 2.6. Nouveaux et autres textes relatifs à l'activité de pêche en Algérie (le cas échéant)

### **Chapitre III : Législation internationale relative au secteur de la pêche**

1. Aperçu sur la réglementation européenne
2. Aperçu sur la réglementation aux Etats Unis Américain
3. Aperçu sur la réglementation au Japon et autres pays à forte activité de pêche

### **Chapitre IV : Conventions internationales**

1. La convention de Ramsar du 2 février 1971 relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitat de la sauvagine
2. La convention de Rio de Janeiro du 5 juin 1992 sur la diversité biologique
3. La convention de Barcelone du 10 juin 1995 du protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée
4. Autres conventions (le cas échéant)

#### **Mode d'évaluation :**

- Examen de fin de semestre
- Contrôles continus : (tests en séances de cours, travaux pratiques, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage)